



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Collectifs d'agriculteurs en transition agro-écologique AAP 2020 DRAAF AuRA Compléments d'information

Zoom sur les partenaires



Partenariat : définition



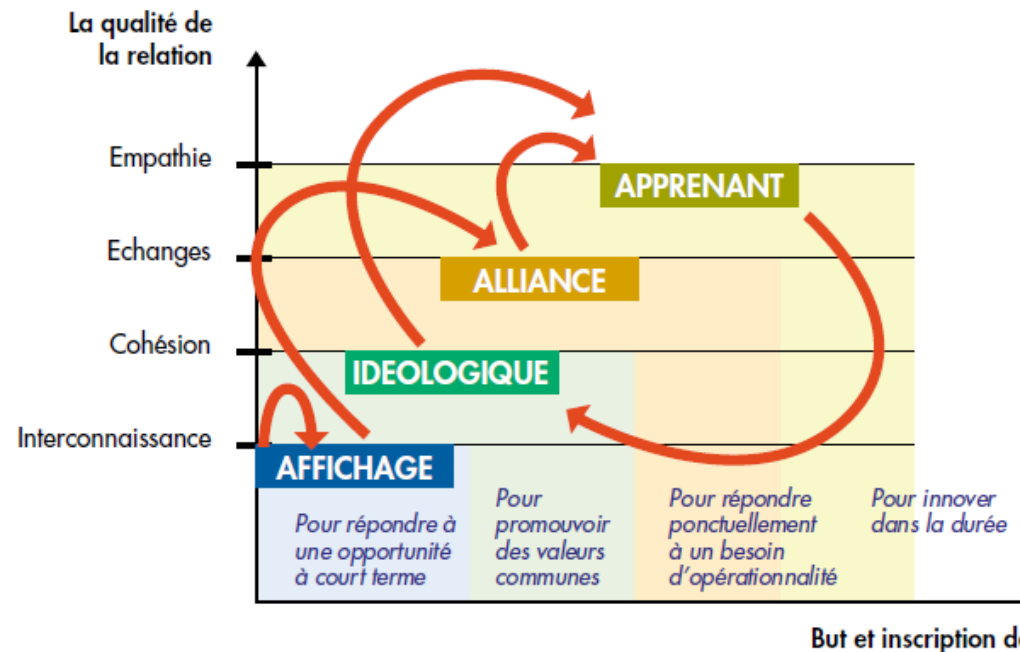
- une relation dans laquelle au moins deux parties, avec des **objectifs partagés**, s'entendent pour faire quelque chose ensemble, qu'elles n'auraient jamais pu faire seules et **pour le succès des 2 parties** → relation professionnelle + **sociale**
- Le partenariat suppose donc **un partage du travail (équipe)** et donc un partage :
 - des ressources, des pouvoirs, des avantages
 - mais aussi des risques, des prises de décision et des responsabilités.
- Peut être formalisé dans une convention (bi ou multi-partite)
- Partenaire \neq prestataire de service, fournisseur, client, soutien moral

Partenariat : ses intérêts

- Augmenter **la portée de l'action** au-delà de son public, de son territoire, de son secteur...
- Créer **une production nouvelle ou plus pertinente** que l'existant (en associant des compétences, par exemple)
- Assurer la **réussite du projet** en intégrant les jeux d'acteurs (des partenaires)
- Assurer des **ressources financières** suffisantes à ses propres projets par la mise en synergie
- Un partenariat à niveau variable :



Source :
projet *kaléinove*



Partenariat de l'enseignement agricole avec les collectifs

- **Implication de la ferme de l'établissement :**
 - Membre du collectif → Participation aux échanges de pratiques
 - support d'un essai ou expérimentation (sur une parcelle ou dans l'élevage)
 - support d'une visite des membres du collectif sur l'exploitation de l'établissement
 - Support dans des formations (valorisation d'une compétence ou d'une innovation ; ex : conduite de matériel)
 - Faciliter le lien enseignement – développement
 - accueil d'une réunion technique ou d'une journée de communication-diffusion autour du projet du collectif (lieu adapté : accessibilité, sécurité, logistique, intérêt, ouverture)

Partenariat de l'enseignement agricole avec les collectifs



- **Types d'actions potentielles :**
 - **En amont ou début de projet :**
 - Bibliographie
 - diagnostics agro-écologiques d'exploitations du collectif
 - travail d'un groupe d'élèves-classe sur les indicateurs du projet
 - participation et expertise pédagogique sur des ateliers de co-innovation
 - **En cours de projet :**
 - organisation ou accueil d'une réunion technique
 - réalisation d'un essai, expérimentation sur l'exploitation de l'établissement
 - organisation d'une visite des membres du collectif sur l'exploitation de l'établissement
 - observations-suivis sur des parcelles d'agriculteurs du collectif par des élèves
 - échanges de pratiques entre agriculteurs,
 - Organisation de formations
 - **En cours et/ou fin de projet :** capitalisation et diffusion
 - travail d'un groupe d'élèves-classe sur les indicateurs du projet
 - organisation d'une journée de communication-diffusion autour du projet du collectif dans l'établissement
 - réalisation de supports (fiches, posters, ...)...

Implication de l'enseignement agricole dans les collectifs



- **Informations à disposition**

- **Nationales et génériques :**

- Vidéo « Qu'est ce qu'un EPL ? Quel intérêt pour un projet de recherche ? »
<http://valomieux.blogspot.com/2015/04/quest-ce-quun-epl-quel-interet-pour-un.html>

- document national Casdar

<https://www.adt.educagri.fr/dossiers-thematiques/recherche-developpement-guide-pour-aider-a-impliquer-les-eplefpa.html>

- **Régionales AuRA :**

- Des référents « enseigner à produire autrement »
(contacter le SRFD : René RIPOCHE : rene.ripoche@educagri.fr)

- Un livret de présentation des exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Decouvrez-les-exploi>



Autres types de partenaires (ex)

- Autres structures de développement agricole
- ITSAP (cf. document « Concilier productions apicoles, service de pollinisation et productions végétales et animales dans le cadre d'un GIEE »)
- **Acteurs économiques des filières (coop, négoce, distributeur...)**
- Organisme de recherche/développement (institut technique, INRA, enseignement supérieur agronomique)
- animateurs de démarches territoriales (syndicat d'eau, collectivité territoriale type communauté de communes, PNR, métropole, syndicat d'eau, ...)...
- Stations expérimentales, etc